

Réf: Dossier N° : 003516

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET DE FORMATION ET D'EXPERTISES AGRICOLES » en abrégé «

Siège social: ABIDJAN RIVIERA PALMERAIE APRES BARRAGE LOT 21 ilot 1; section SV parcelle 38 ; 01 BP 845 Abidjan 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 mars 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 18 mars 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « CABINET DE FORMATION ET D'EXPERTISES AGRICOLES» en abrégé«CFEA».

Objet: FORMATION SUIVI ET COMPTABILITE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet

Capital social: 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN RIVIERA PALMERAIE APRES BARRAGE LOT 21 ilot 1; section SV parcelle 38 ; 01 BP 845 Abidjan 01

GÉRANT: YAO N'GROMA VINCENT DE PAUL

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B12-01736 du 03/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°12200/GTCA/RC/2021 du 03/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

